

**Nombre de conseillers**

En exercice : 27

Présents : 21

Absents : 6

- dont suppléé : 0

- dont représentés : 4

Votants : 25

- dont « pour » : 25

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-cinq juin à 17 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le 21 juin 2019 se sont réunis dans la salle polyvalente de la mairie du Lauzet-Ubaye sous la présidence de Mme VAGINAY Sophie, Présidente.

**PRESENTS** : Mmes VAGINAY Sophie, ALLEMANDI Florence, ANDRE Michèle, LAE-ESMENJAUD Marie Hélène, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine, OKROGLIC Dominique MM. BOUGUYON Yvan, MARTIN-CHARPENEL Pierre, PAYOT Jean-Michel, BERCHER Francis, MARTIN Jacques, DELOINCE Michel, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, BEHETS Jan, MASSE Roger, TRON Jean-Michel et NICOLAS Yves.

**EXCUSES** : MM. BAGUE Patrice, FRELASTRE Jean Michel ayant donné pouvoir à M. MARTIN-CHARPENEL Pierre, BOUVET Patrick ayant donné pouvoir à M. BEHETS Jan, FERRON Jean ayant donné pouvoir à M. NICOLAS Yves et BULTEL Jean Pierre ayant donné pouvoir à MARTIN Jacques.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme ANDRE Michèle.

## Délibération n°2019/92

**OBJET : REGIE UBAYE SKI - FOURNITURE D'ENGINS DE DAMAGE - CONSULTATION SELON LA PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT (article L 2124-2 du code de la commande publique)- DEMANDE DE FINANCEMENT.**

Le Conseil de Communauté,

**CONSIDERANT** qu'un engin de damage du site du Sauze et deux engins de damage du site de Sainte Anne, ne répondent plus aux exigences de qualité nécessaires et doivent donc être remplacés ;

**CONSIDERANT** que la CCVUSP est responsable de ces deux sites de ski et qu'il y a un intérêt économique certain à lancer un appel d'offres pour ce marché de fournitures ;

**CONSIDERANT** que l'acquisition d'un des deux engins de damage destiné au site de Sainte Anne sera financé directement par la CCVUSP et que cette acquisition a été inscrite dans le cadre du contrat « Stations de Demain » proposé par la Région PACA avec une aide potentielle de **157 032 €** ;

**CONSIDERANT** que la solution financière du crédit-bail, du prêt bancaire ou de la location simple peut être retenue pour le financement des deux autres dameuses pour des durées allant de 6 à 8 ans ;

**CONSIDERANT** que le montant estimatif de ce marché s'élève à **800 000 € HT** (dont 250 000 € pour l'engin de damage subventionné) ;

**CONSIDERANT** que la reprise des anciens engins de damage sera prévue dans le dossier de consultation ;

**CONSIDERANT** que la procédure retenue pour la consultation pourrait être la procédure d'appel d'offres ouvert en vertu de l'article L 2124-2 du code de la commande publique, et que le marché pourrait être alloté comme suit :

**Lot 1 : Fourniture de 3 engins de damage (1 engin de damage pour la station du Sauze, deux engins de damage pour la station de Sainte Anne),**

**Lot 2 : Financement de l'engin de damage du Sauze et d'un des deux engins de damage de Ste Anne ;**

**VU** l'avis favorable émis par le Conseil d'exploitation de la Régie Ubaye Ski, réuni le 12 juin 2019,

Sur proposition du vice-président délégué au ski,  
Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de remplacer 3 engins de damage.

- **AUTORISE** la Présidente à lancer une consultation selon la procédure d'appel d'offres ouvert article L 2124-2 du code de la commande publique et à prendre toutes les mesures pour l'exécution de la présente décision.
- **AUTORISE** la Présidente à signer le marché à intervenir avec les entreprises déclarées adjudicataires par la Commission d'appel d'offres à l'issue de la procédure d'appel d'offres ouvert.
- **AUTORISE** la reprise des anciens engins de damage.
- **PRECISE** que le plan de financement concernant la dameuse de Sainte Anne pourrait s'établir comme suit :

Financeurs	% de participation	Montant sollicité
Région PACA	63 %	157 032 €
Autofinancement CCVUSP -REGIE UBAYE SKI	37 %	92 968 €
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>250 000 € HT</b>

- **SOLLICITE** les subventions les plus élevées possibles auprès de la Région PACA dans le cadre du contrat « Stations de Demain ».
- **PRECISE** que les crédits correspondants sont prévus en dépenses et en recettes sur le budget de la régie Ubaye Ski 2019 (concernant la vente des anciennes machines et l'acquisition d'une des dameuses de Sainte Anne) et seront prévus sur le Budget 2020 (concernant la dameuse du Sauze et la dameuse à treuil de Sainte Anne)

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus:  
Pour extrait certifié conforme

La Présidente,  
Mme Sophie VAGINAY

